

Dossier

Tous acteurs de la sécurité



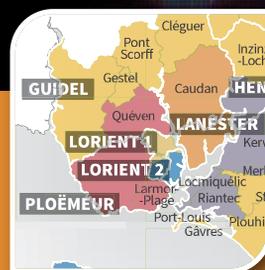
Le commerce // 9
Étude sur le commerce
à Guidel



Vie sociale // 11
Résidence seniors
au Gouëric



Associations // 12
Un champion du monde
à "Guidel Triathlon"



Vie politique // 14
Les Élections
départementales

1914 Un début de guerre particulièrement meurtrier

Marquée, notamment, par de nombreux affrontements avec les forces allemandes (bataille des frontières en Août, 1ère bataille de la Marne en Septembre, bataille de l'Yser Octobre-Novembre), la première période de la guerre (principalement les mois d'Août et Septembre 1914) fut particulièrement meurtrière pour les armées françaises. Elle le fut aussi pour Guidel où l'on comptait fin 1914, 26 jeunes hommes "morts pour la France".



Le 8 Septembre 1914, journée de deuil pour Guidel.

Inscrite dans notre mémoire collective suite à la réquisition par le Général Galliéni des taxis parisiens pour le transport de troupes d'infanterie vers le front, la 1ère bataille de la Marne (du 5 au 12 Septembre) fit à elle seule près de 500 000 victimes. De nombreux soldats bretons y laissèrent la vie, parmi lesquels on peut relever 3 jeunes Guidelois morts à quelques km de distance le 8 Septembre 1914. Il s'agit de : François-Marc JANIN, fils d'ouvriers agricoles de Coat Roual qui n'avait pas encore 21 ans, mort au combat "Tué à l'ennemi" à la Fère Champenoise, il repose désormais à la Nécropole nationale de cet endroit.

Jean-Louis GUILLERME, né à Kerhars,

mais domicilié au Bourg, lui aussi "Tué à l'ennemi" à Lenharrée au cœur de cette bataille (il venait d'avoir 21 ans).

Pierre RIVALAIN, de Villeneuve-le-Bourg, où il vivait avec son épouse, née Marie-Josèphe LE MONTAGNER. Recruté par l'armée courant Août 1914, il est mort au combat le 8 septembre 1914 à Nanteuil Le Haudouin, à la bataille de l'Ourcq sur le Front Ouest de la 1ère bataille de la Marne.

La vie trop courte de Julien LE POGAM

Né à GUIDEL, le 28 Janvier 1890, Julien LE POGAM a passé son enfance à Béatus puis dans la ferme familiale de Kermartin où sa famille s'était installée. Se destinant lui-même à l'agriculture, il a épousé le 27 Avril 1914, Joséphine GUYOMAR et s'est installé chez elle au village de Stanco-Rouho.

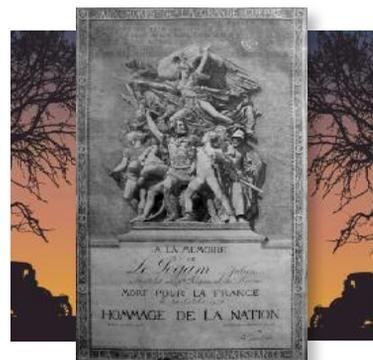
Incorporé, début Août au 1er Régiment de Fusiliers Marins de LORIENT, il est mort à Dixmude, "Tué à l'ennemi", le 24 Octobre 1914, lors des combats de la bataille de l'Yser.

Veuve après à peine 6 mois de mariage, Joséphine est retournée vivre chez ses parents au Stanco-Rouho et a épousé son beau-frère quelques années après.

Enracinement familial

4 générations plus tard, des petits neveux et nièces de Julien sont toujours présents à GUIDEL où leur famille est profondément enracinée.

Les 2 plus jeunes d'entre eux, ont d'ailleurs bénéficié de l'opération "Un enfant-Un arbre" en 2010 à Ker-Anna et 2013 près de la Saudraye.



Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement dans la célébration du Centenaire de 14-18

la Ville de Guidel, y consacra cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018. Nous pourrions ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.

Continuons la découverte des noms de famille bretons

Après les noms issus d'anciens prénoms, poursuivons les explications des noms de famille bretons correspondants à des métiers ou des activités.

Quéguiner désigne le cuisinier. En effet, la cuisine se dit "kegin" en breton, et donc les personnes y travaillant sont désignées par "keginer" pour un homme et "keginerez" pour une cuisinière. Quémener désigne l'artisan chargé de tailler les vêtements. En breton, celui-ci se dit "kemener". Avant l'invention de prêt-à-porter, ils avaient pour habitude de se déplacer de village en village et de réaliser les vêtements sur mesure à domicile. Le tissu nécessaire à la confection était réalisé par le "Gwiader", également appelé "Tessier" ou "Texier".

"Kalvez" désigne le charpentier, se prononce "calvé" la plupart du temps et se retrouve écrit ainsi dans les noms de personnes. Un des métiers les plus représentés comme patronyme est

certainement le forgeron. Il en existe de nombreuses variantes en français, comme Lefèvre, Lefebvre, Lefeuve, Favre, Fabre... En breton, il existe une seule forme : Le Goff, qui s'écrit ainsi depuis le XVI^e siècle. En breton moderne on utilise la graphie "Gov". Le diminutif, qui servait auparavant à désigner les enfants d'un dénommé Le Goff, se présente sous les formes "Le Goffic", "Le Gouic", "Le Govic".

Quant au fabricant ou réparateur de véhicules, il s'appelle "Le Carrer" qui provient de "karr", terme général appliqué aussi bien aux charrettes qu'aux voitures. Ce mot est présent en breton depuis longtemps car il est d'origine celtique. Il est passé dans d'autres langues et a donné "char" en français, "car" en anglais.

2 Histoire(s) de Guidel**4 Retour sur images****5 État civil****6 Dossier
Sécurité****8 Vie Municipale**

- Chemin de randonnée
- Plage de la falaise

9 Commerce

- Etude Audélor
- Nouveaux commerçants

10 Vie locale

- Recensement de la population
- Le club littéraire

11 Vie sociale

- Permis "coup de pouce"
- Résidence seniors

12 Associations

- "Guidel triathlon"
- "West Surf Association"

13 Culture

- Programme à L'ESTRAN

14 Vie politique / Libre expression

- La Majorité
- Elections départementales
- L'opposition

16 Agenda**Mairie de Guidel**

11, Place de Polignac 56520 Guidel

Mail : maire@mairie-guidel.fr

Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36

Accueil :

lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30

vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

et samedi : 9h30-12h (Etat civil)

www.guidel.com

Urgences

- » Pompiers : 18
- » Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)
- » Police : 17
- » Gendarmerie : 02 97 32 61 17
- » Médecin de garde : 02 97 68 42 42
- » SOS Médecins : 36 24
- » Pharmacie de garde : 32 37
- » Centre antipoison : 02 99 59 22 22
- » Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- » Violence conjugale : 39 19
- » Enfance maltraitée : 119
- » Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33
- » EDF dépannage : 0 810 333 356
- » Déchetterie : 02 97 65 30 01

La dépression économique durable qui a pour conséquence le chômage de masse ; les scandales politico financiers ; l'incapacité des gouvernements à rétablir la situation, entraînent une grande défiance vis-à-vis du politique. C'est dans ce contexte inquiétant que s'engage l'année 2015, une année au cours de laquelle nous aurons à élire conseillers départementaux et régionaux.

Restons positifs, bonne année 2015 à tous.

Impécunieux, l'Etat continue à réduire les dotations aux collectivités, qui devront ou compenser le "manque à gagner" ou gérer leur budget avec une maîtrise de plus en plus grande, ou renoncer à des projets d'investissement pourtant attendus et annoncés.

Ce serait peut-être possible d'avancer sans majorer les impôts locaux. Encore faudrait-il que l'Etat n'ajoute ni charges ni contraintes nouvelles... ce qui n'est pas le cas !

Pour l'heure, il n'est pas prévu de toucher à la fiscalité, et de nombreuses réalisations, certaines déjà engagées seront encore possibles en 2015.

Entre autres : Réaménagement de la place Le Montagner et de la rue du général de Gaulle, réalisation d'un terrain de football en synthétique, enfouissement des réseaux électrique et téléphonique à Locmaria, création d'une promenade sur passerelle à Guidel-Plages.

Et bien sûr le port agrandi (sous maîtrise d'ouvrage communautaire) sera livré en juillet. En somme, la ville continue à se développer, grâce à l'effort des élus, au dévouement des agents, et à la solidarité de l'ensemble des Guidélois.

Restons donc positifs. Bonne année 2015 à tous !

François Aubertin, Maire de Guidel

Dimanche 12 Avril 2015 / La Littorale 56

La 3^{ème} Edition de La Littorale 56 se met progressivement sur les rails. Organisée par l'Association "En Famille contre le Cancer", cette manifestation populaire est relayée à Guidel par l'Agenda 21 local.

La prochaine édition prévue le 12 Avril 2015 partira du Fort-Bloqué pour emprunter la route côtière jusqu'à Guidel-Plages / Cœur de station avant le retour vers le point de départ.

Comme chaque année, les fonds recueillis auprès des participants à La Littorale 56 seront reversés à des associations engagées dans la lutte contre le cancer et l'aide aux malades et à leurs familles (Onc Oriant et Ysaë qui interviennent à l'hôpital du Scorff).

Pour le bon déroulement de la manifestation, il sera fait appel à quelques associations guidéloises très expérimentées dans l'organisation de courses à pied (Les Joggers de la Laïta, le Groupe Athlétique Guidélois...)

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site de l'association En Famille contre le Cancer -lalittorale56.blogspot.fr - et vous faire livrer le bonnet emblématique de l'événement (1,50 € de participation aux frais d'envoi).



Pour plus de renseignements
contacter Catherine Bodic,
Agenda 21 local de Guidel,
agenda21local@mairie-guidel.fr



Accueil de la délégation allemande, du département de Cologne, M. et Mme Kreuzberg



La pose de la 1^{ère} pierre des logements sociaux Bretagne Sud Habitat au Gouëric



Rencontres



Mme Téroute, M. Grèvés et M. Aubertin coupent le ruban de l'inauguration de la Maison des jeunes le 8 nov 2014



M. Le capitaine de vaisseau Patrick Guilbaudeau reçoit de l'Amiral Vautier la médaille d'officier dans l'ordre national du Mérite, lors de la cérémonie commémorative du 5 déc 2014

Mme Pini, responsable de la Médiathèque, lors de son départ à la retraite accompagnée de son équipe



Partages

Le 26 octobre dernier, 295 Guidélois âgés de plus de 74 ans se sont retrouvés au traditionnel repas des Anciens



M. Le Maire danse avec la doyenne Mme Cadieu, 103 ans

Goûter de Noël à la MAPA et remise de colis



Remise des prix du Concours des Maisons Fleuries le 14 octobre à L'ESTRAN



plusieurs centaines de Guidélois ont participé aux réunions de quartiers

lecture d'un texte par les élus du Conseil Municipal des Enfants lors de la cérémonie du 11 novembre

Naissances



Septembre 2014

ROGEL Eden, le 12 septembre
 GRANATA Manon, le 12 septembre
 DANGOULEME Charlotte, le 14 septembre
 LE CRUGUEL Léa, le 16 septembre
 NEVEU Alexis, le 18 septembre
 LE FLECHER Tessa, le 19 septembre
 GERLACH Elouann, le 21 septembre
 PERRON Noélie, le 22 septembre
 DOARÉ Léa, le 24 septembre

Octobre 2014

VITTOZ Elian, le 1^{er} octobre
 BRAUD Evanna, le 2 octobre
 STÉPHAN Maïna, le 2 octobre
 LASMI Jayden, le 5 octobre
 ALI ABBAS Issa, le 12 octobre
 OLLIVIER Gabriel, le 13 octobre
 ZOPFMANN Guillaume, le 14 octobre
 MARTINS Adrien, le 27 octobre
 DAGOS RIDDOUX Louise, le 29 octobre
 MAILLET Julie, le 31 octobre

Novembre 2014

ROUGET Nathy, le 5 novembre
 TALLEC Eli, le 10 novembre
 KÖYMEN Nevfel, le 13 novembre
 FINKEL Kanoun, le 20 novembre
 FINKEL Tun-Lin, le 20 novembre
 LE GUENNEC Liam, le 20 novembre
 LASSALLE MOUNIER Eden, le 27 novembre
 BARROIS Clavin, le 28 novembre
 BOTREL Nathan, le 28 novembre

Mariages



Septembre 2014

PERRINEL Thomas et MENDOZA ACOSTA Grace, le 6 septembre
 JUCHNIEWICZ Antoine et LE GOUSSE Aurélie, le 6 septembre
 BOUTTENS Denis et BEAUGEIS Isabelle, le 6 septembre
 DRÉAN Gérard et REUX Joëlle, le 13 septembre
 FLOCH Olivier et GUÉGUEN Valérie, le 13 septembre
 LE BAIL Pierre-Yves et DACQUAY Karine, le 13 septembre

Octobre 2014

SINGH Rupinder et MÂLINE Fanny, le 25 octobre

Novembre 2014

HOARAU Cathy et PHOCION Marie, le 29 novembre

Décès



Septembre 2014

BLAYO Jean, 84 ans, le 9 septembre
 DANIEL Jean, 59 ans, le 13 septembre
 PELLERIN François, 56 ans, le 18 septembre

Octobre 2014

GOTER Christophe, 47 ans, le 7 octobre
 GOULIAN Christian, 61 ans, le 12 octobre
 BONNET née LE MÉZO Anne, 99 ans, le 14 octobre
 RIO Georges, 86 ans, le 30 octobre
 LE GAL née AMITRANO Paulette, 91 ans, le 30 octobre

Novembre 2014

TANIC Serge, 87 ans, le 12 novembre
 RIVIÈRE née LE PELLETER Germaine, 85 ans, le 14 novembre
 LOUBEYRE née GRÉGOIRE Martine, 67 ans, le 23 novembre
 PERRON Jean, 75 ans, le 26 novembre
 LE PICHON Odile, 53 ans, le 30 novembre

SÉCURITÉ, des enjeux communaux

La sécurité, sous tous ses aspects, est une attente forte de nos concitoyens. Cette recherche du minimum de risques, pour mettre autant que possible la population à l'abri des dangers qui la menacent, est au cœur même de l'action collective et de l'organisation de nos sociétés. Les domaines qui nous intéressent ici relèvent en premier lieu de la sécurité des personnes et des biens, de la sécurité "civile", et de la sécurité de la circulation.

La SÉCURITÉ des personnes et des biens

La sécurité pour tous

La commune emploie deux agents de police, qui en tant qu'acteurs de terrain sont précieux pour gérer les conflits de voisinage, ont une connaissance approfondie de la population, et font le lien avec la brigade de gendarmerie.

Les gendarmes, au nombre de 35 pour 50 000 habitants (12 communes), se sont organisés en communauté de brigades pour avoir une permanence opérationnelle, chaque jour de la semaine, 24h/24.

C'est toutefois encore insuffisant pour faire face à la montée actuelle de la délinquance.

C'est la raison pour laquelle a été mis en place à Guidel un dispositif de "participation citoyenne" type "voisins vigilants" qui repose sur le volontariat et la responsabilisation de nos concitoyens dans l'aide à la sécurité des personnes et des biens, sans tomber dans la délation et l'affichage "vigile".

28 référents de quartier se sont portés volontaires, et il convient de les remercier de leur engagement. Les résultats, comparés aux autres communes, sont bien là : en un an d'activation du dispositif, les vols ont diminué de 18%, les délits et crimes de 28% et les cambriolages de tous types de 59%. Mais tous les quartiers ne sont pas représentés et un appel à candidature est lancé.

Ce dispositif complète celui des opérations "tranquillité vacances" et les systèmes de vidéo protection installés à Pen Mané et aux Cinq chemins.



de VOUS à NOUS

"La sécurité des personnes et des biens" est l'affaire de tous afin que la quiétude de notre belle commune perdure. Si vous avez connaissance de faits délictueux, n'hésitez pas à prévenir la police municipale afin de les stopper ou les empêcher, et si malheureusement, vous en êtes victime, portez plainte à la gendarmerie et prévenez la police municipale, votre action servira à abonder et compléter les dossiers afin de confondre plus efficacement les auteurs.

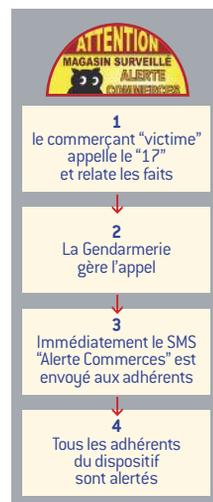
ALERTE Commerces

Un dispositif de prévention

Ce dispositif repose sur le principe d'une diffusion rapide d'alertes par SMS permettant d'éviter la répétition des faits de délinquance commis auprès de commerçants :

- de vol à main armée
- de faux moyens de paiement
- de vols à l'étalage
- d'escroqueries (à la fausse qualité notamment)
- de vol au "rendez-moi"

Le principe est basé sur l'alerte que le commerçant donne aux services de Gendarmerie ou de Police (en composant le 17). Les forces de l'ordre diffusent alors un SMS collectif envoyé sur les téléphones portables des commerçants adhérents, qui, sous le titre "ALERTE COMMERCES", décrit succinctement les faits constatés, le lieu de commission et les renseignements connus sur le ou les auteurs. "ALERTE COMMERCES" permet d'informer les commerçants et à terme, la police municipale, par SMS de faits délictueux venant de se produire dans un commerce situé à proximité.



à CÔTÉ de VOUS

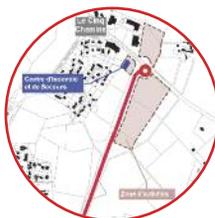
Le réseau ALERTE COMMERCES fonctionne grâce à un partenariat entre la CCI, la Préfecture, la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale. Ce système a déjà fait ses preuves dans un certain nombre de départements français, et va notamment être opérationnel sur l'ensemble de la Bretagne.

La SÉCURITÉ “civile” en deux volets

Le secours aux personnes et la sécurité incendie et sinistres

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Guidel, commandé par les lieutenants Léna et Girard peut compter actuellement sur 35 sapeurs-pompiers volontaires qui réalisent plus de 500 sorties par an.

Installé derrière la mairie, dans des locaux exigus et enclavés, il doit être transféré dans des lieux plus adaptés. Les études de “localisation” ont été longues et, enfin, un emplacement a été reconnu par tous comme adéquat aux Cinq chemins. Le terrain après quelques péripéties est désormais propriété de la ville. Des accords financiers ont été trouvés avec nos partenaires.



La réserve communale de sécurité civile

Un autre dispositif citoyen peut être mis en place, il s'agit de la “réserve communale de sécurité civile”.

Fondée sur le principe du bénévolat, placée sous l'autorité du maire, elle ne vise pas à remplacer les services publics de secours et d'urgence mais à agir dans le seul champ des compétences communales. Par exemple : tempête/catastrophe [comme celle de 1987], disparition de personnes vulnérables ou dépendantes, de jeunes enfants, d'enfants fugueurs voire d'animaux dangereux...



plus PROCHE de VOUS

La réserve communale, dispositif déjà actif dans d'autres communes a été présentée aux référents participation citoyenne de type “voisins vigilants”, lors de la réunion bilan du 16 novembre 2014 et leur a paru intéressant, les sapeurs-pompiers sont bien entendu concernés.

La SÉCURITÉ de la circulation et la prévention routière

Pour des déplacements sûrs

Souvent évoquée, notamment à chaque réunion de quartiers, la question de la sécurité des déplacements est particulièrement complexe à gérer parce que la circulation automobile s'accroît régulièrement et que le besoin de se déplacer est toujours plus grand.

Les armes de la ville pour faire face à l'insécurité routière sont nombreuses et toujours insuffisantes : amélioration du réseau routier, notamment la construction de giratoires, rétrécissements de voiries, plateaux de ralentissement. Mais pour des raisons de coût et de confort de circulation, on ne peut en mettre partout !

L'élargissement de la priorité à droite pour une uniformisation affichée des règles de circulation sur la commune, l'adaptation de la vitesse dans les villages et hameaux notamment l'agrandissement des zones “30” dans un vaste secteur urbain, sont d'autres réponses parfois peu satisfaisantes parce que peu respectées.

Et le radar pédagogique acquis par la ville, qui mesure et enregistre la vitesse des véhicules ainsi que le flux de circulation, fait apparaître que si la plupart des automobilistes sont raisonnables, un petit nombre a un comportement tout à fait délictueux, qui met en danger la vie d'autrui, ainsi que la leur.

La ville effectue depuis 2011 des relevés de vitesse de circulation



BILAN 2014 DES RELEVÉS

- + de 140 000 véhicules contrôlés
- Vitesse moyenne 38,4 km/h
- Vitesse extrême 141 km/h
- Sur les routes limitées à 90 km/h de 98,4 à 100 % des automobilistes respectent la limitation,
- Sur les routes limitées à 50 km/h de 80 à 96% des automobilistes respectent la limitation,
- Sur les routes limitées à 30 Km/h seulement 5 à 21% des automobilistes respectent la limitation!!!

on SÉCURISE pour VOUS

En matière de comportement citoyen, respectons la signalisation routière, le code de la route et ralentissons à proximité des arrêts des transports collectifs notamment scolaires ! Et pour l'avenir, dispensons ce respect à nos enfants et petits-enfants. Cette sécurité-là aussi est d'abord affaire de “responsabilité personnelle” et comme celle de la sécurité des personnes et des biens, elle est aussi “l'affaire de tous”.

APPEL A CANDIDATURE : Afin que ces dispositifs soient plus efficaces sur la commune, si vous souhaitez devenir référent dans le cadre de la participation citoyenne ou intégrer la réserve communale de sécurité civile, vous pouvez contacter la police municipale de Guidel au 02 97 02 96 96 ou police.municipale@mairie-guidel.fr

Contact : sécurité Patrick Guilbaudeau
[guilbaudeau.securite\(@\)mairie-guidel.fr](mailto:guilbaudeau.securite(@)mairie-guidel.fr)

Contact : alerte-commerces Fabienne Glomot
www.alerte-commerces-56.fr
f.glomot@morbihan.cci.fr

Chemins de randonnée

Fin de la voie pédestre Ker-Anna - Les 5 Chemins

Ouverte en 2010 lors de l'opération "Un enfant, un arbre", la voie pédestre reliant Ker-Anna aux Cinq Chemins est terminée.



Parce qu'un maillon final n'avait pas été réalisé, les marcheurs devaient alors longer la route départementale sur près de 200 m pour atteindre la zone commerciale. Il n'en est plus rien aujourd'hui, suite à l'acquisition d'un terrain par la ville et à un accord passé avec l'agriculteur exploitant. Le dernier tronçon a pu être aménagé depuis quelques semaines et chacun peut désormais s'y promener en toute sécurité. Cette réalisation très attendue devrait réjouir les nombreuses personnes qui pratiquent la marche et la randonnée sur notre commune.

Plage de la falaise

Des travaux d'enrochement

Sous la responsabilité du Conseil Général du Morbihan, les travaux d'enrochement destinés à compenser le phénomène d'érosion provoqué par les tempêtes d'hiver 2013-2014 se sont terminés le 5 décembre.



Près de 2500 tonnes de pierre, provenant de la carrière de Coat Loc'h à INZINZAC ont été nécessaires pour consolider le pan de falaise, près de la route départementale, alors fragilisée. Aujourd'hui, tout semble rentré dans l'ordre grâce au savoir-faire de l'Entreprise BARAZER de GOURIN qui a été chargée de ce travail.

Le moment de l'évaluation partagée

Engagé depuis près de 2 mois, le processus "d'évaluation partagée" de l'Agenda 21 local semble avoir pris son rythme de croisière.

Menée par un groupe de 10 personnes comprenant quelques élus Mme Renouf, Mme Pecchia, MM. Médica, Capart et Le Grogneç, et des membres du Conseil de Développement durable et des anciens ateliers M. Carrio, Mme Auxire, Mme Fenoy, M. Goalec, M. Collin et M. Toucourt, cette démarche est pilotée par M. Daniel, 1^{er} adjoint et Mme Bodic, chargée de mission.

Après l'évaluation des actions inscrites dans les deux premiers axes stratégiques intitulés "Aménager notre territoire en respectant sa double identité rurale et littorale" et "Préserver sa qualité environnementale et patrimoniale", le travail se poursuivra sur les 2 axes suivants "Renforcer la cohésion sociale sur notre territoire" et "rendre la collectivité exemplaire" avant de mettre en œuvre d'autres outils de cette évaluation et d'en communiquer la synthèse. Cette étape d'évaluation permettra de dégager des préconisations pour la préparation de la suite du projet Agenda 21 pour les années 2016-2020.

À noter dès janvier 2015 !

l'édition d'une newsletter dédiée à l'Agenda 21 local et à son évaluation.

Vous pouvez échanger avec le service ou ses élus référents via agenda21local@mairie-guidel.fr.

Déchets ménagers

Interdiction de les brûler à l'air libre

Types de déchets interdits au brûlage dans son jardin

l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Ne sont pas concernés les propriétaires forestiers et exploitants agricoles.

réglementation

L'article 84 du règlement sanitaire départemental précise que les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Le commerce à Guidel

Comment se porte-t-il et comment peut-il évoluer ?

L'étude confiée à AudéLor* pour faire le point sur le développement du commerce, les attentes des consommateurs, le ressenti des commerçants eux-mêmes, permet de tracer des pistes pour l'avenir. *(Agence économique et d'urbanisme du Pays de Lorient)

Réalisée à partir de Janvier 2014, elle a permis d'établir divers constats :

- L'offre commerciale s'est étoffée au fil des années, notamment en raison de l'extension du Super U, passé de 1000 m² de surface de vente à 3500 m². Une zone commerciale a été ouverte et les 5 Chemins se sont structurés (discounter, galerie commerciale, garages automobiles, bar restauration).
- La place Le Montagner s'est spécialisée dans le tertiaire, (le social et dans le médical en particulier), qui a remplacé un certain nombre de commerces.
- La galerie marchande à Guidel Plages reste toujours dans l'attente du transfert, mais l'aménagement des espaces publics a dopé l'activité bar-restauration.

85%

des achats alimentaires se font à Guidel

Grâce aux enquêtes réalisées auprès des consommateurs, une analyse des pratiques et de la demande fait apparaître que l'essentiel des achats d'alimentaire se fait désormais dans la commune. Toutefois, l'évasion commerciale reste forte pour certains produits (électroménager, mobilier, produits culturels, vêtements, articles de sports). Les Guidélois attendent de disposer à Guidel, des magasins de vêtements et de chaussures, de produits culturels, d'une boutique de téléphonie, entre autres ! Ils regrettent aussi l'absence d'une supérette à Guidel Plages.

C'est de l'importance de l'offre que naîtra l'attractivité qui permettra de limiter encore davantage l'évasion commerciale.



Les commerçants sont globalement satisfaits de leur activité à Guidel, mais souhaitent un renforcement du nombre de vitrines en centre-ville et un renforcement global de l'offre commerciale en général. La grande surface restant toutefois la locomotive.

■ DES PISTES PROMETTEUSES

Guidel Plages : transfert en cœur de station de la galerie commerciale et création d'une supérette.

■ DES ACTIONS PROCHAINEMENT ENGAGÉES

Place Le Montagner : Renforcement de la vocation tertiaire
Centre-ville : Renforcement du commerce, Cela sera possible grâce à la création de la ZAC centre (1200 m² de surfaces commerciales supplémentaires prévues).

Aux 5 chemins : création d'une station-service et transfert de la location de véhicules et du Drive in du Super U.

La Villa Toscane

Ludovic Blasco



Restaurant et pizzeria

Changement de propriétaire ! Ludovic Blasco qui nous vient de Rennes où il était à la tête d'un restaurant gastronomique est aujourd'hui aux fourneaux de La Villa Toscane avec son fils Sylvain. A la carte ils proposent des plats faits maison avec des produits du marché et des pizzas à déguster sur place ou à emporter.

Ouvert midi et soir du mardi au samedi, repas de groupe sur réservation

Réservez au 02 97 65 07 31

15 place Jaffré à Guidel

Les pieds dans l'eau

David Lemaire

Sébastien Moizan



Crêperie, saladerie, salon de thé

Changement de nom, de déco pour la crêperie "Le moulin de la galette" et aussi de propriétaires.

David Lemaire et Sébastien Moizan ont quitté Quiberon pour venir s'installer à Guidel-plages.

Ils vous accueillent dans un décor chaleureux et balnéaire où ils ont enrichi leur carte d'un service de saladerie et d'un salon de thé.

Ouvert tous les jours de 12h à 21h.

Réservez au 02 97 32 84 85

Bas-Pouldu à Guidel-Plages

Lunivert Bio Alain & Mila

"panier fraîcheur"

Vous commandez, ils récoltent !



Chez Alain et Mila c'est le client qui compose son panier de fruits et légumes.

Pas de perte, puisque n'est récolté que ce qui est commandé et la fraîcheur est garantie par une livraison dès le lendemain chez vous ou sur un point relais.

Chaque 1^{er} dimanche du mois Alain et Mila vous accueillent chez eux pour un moment d'échanges.

Commandez au 06 12 96 66 72

ou sur le site www.lunivertbio.fr

Recensement Partiel 2015

Une partie de la population Guideloise recensée entre
le 15 janvier et le 21 février

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

enquête de recensement auprès d'un échantillon de 8% de la population.

Le recensement, c'est simple

Si vous êtes concerné par le recensement de cette année, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 15 janvier 2015 muni de sa carte officielle pour vous remettre les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr

Toutes les personnes qui ont accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel. Vos informations personnelles sont protégées, seul l'INSEE est habilité à exploiter vos réponses.



De gauche à droite : Isabelle Durin, Myriam Dhome, Jean Marc Èven, ces agents recenseurs seront munis d'une carte officielle

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel d'y participer.

Depuis 2013, Guidel fait partie des communes de 10 000 habitants ou plus, où l'INSEE organise chaque année une

Nouveauté 2015

sur www.le-recensement-et-moi.fr

Lors de leur visite, les agents recenseurs vous remettront vos identifiants et code d'accès et vous expliqueront comment répondre à l'enquête.

plus d'infos au 02 97 02 96 96

service recensement ou

sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le club littéraire

Un rendez-vous convivial à la médiathèque

Annoncé dans le Terre et Mer de juillet, le Club Littéraire pour adultes a vu le jour à la médiathèque de Guidel le mardi 7 octobre.



40 personnes se sont manifestées et participent à ces rencontres qui ont lieu régulièrement à la médiathèque. C'est l'occasion de partager, d'écouter et de découvrir avec d'autres lecteurs, romans, biographies, documentaires, coups de cœur etc... dans une ambiance détendue et conviviale.

A la suite de ces rencontres, un livret, reprenant les coups de cœur présen-

tés, est rédigé puis mis à disposition du public à la médiathèque.

Prochains rendez-vous - ouvert à tous - (durée 1h30) :

Les mardis 3 février, 24 mars, 5 mai, et 30 juin 2015 à 18h30

Renseignements à la médiathèque
au 02 97 65 05 30
ou : mediatheque@mairie-guidel.fr

en bref...

Relais associatif,

Un premier bilan positif

Une première réunion organisée par le relais associatif et les services techniques a rassemblé les 19 associations qui utilisent régulièrement les 4 salles de Ti An Holl, la maison des associations. "Un bilan positif dans l'ensemble, quelques adaptations sont nécessaires dans l'organisation et l'utilisation des salles, et une amélioration de la signalétique du bâtiment et de l'éclairage extérieur sera mise en œuvre rapidement" précise Pascal Cormier, Maire Adjoint chargé de la vie associative.

Récit de Louis Caradec

"Mémoire en images"



Matelot puis pilote d'avions à Lann-Bihoué, Louis Caradec a ensuite dédié 30 années de sa vie à la fonction de Maire. Aujourd'hui il revient sur le passé en rédigeant des ouvrages de la collection "Mémoire en Images" (Éditions Sutton). "La Base de Lann-Bihoué de 1945 à nos jours", un recueil d'anecdotes, de détails et témoignages illustrés de 300 photos.

Permis "Coup de pouce"

Lancement du permis de conduire citoyen aux jeunes guidelois de 18 à 25 ans

Le CCAS a décidé de donner un "coup de pouce" aux jeunes Guidelois, explique Françoise Téroute adjointe aux affaires sociales, en participant au financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen.



Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière qui est la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. Néanmoins, elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles.

L'aide au permis sera attribué sur avis d'un jury. Le budget annuel consacré à cette aide est plafonné.

Pensez à retirer votre dossier de candidature au PIJ (point information jeunesse) Espace Avalon.

Conditions d'accès au permis citoyen

- Etre Guidelois depuis 2 ans au moins,
- Passer le permis pour la première fois et ne pas être déjà inscrit dans une auto-école,
- S'engager dans un projet d'activité bénévole d'intérêt collectif auprès de la collectivité d'une durée de 30 à 150 heures maximum pour une aide de 300 € à 1500 €,
- Avoir un projet d'insertion professionnelle dans lequel s'inscrit le permis de conduire,
- S'engager à passer l'examen du code de la route dans les 2 ans suivant la signature de la charte d'engagement entre le CCAS et le bénéficiaire,
- Ne pas être bénéficiaire d'autres aides au permis (via les Missions locales, Pôle Emploi, RSA via l'Aide pour le retour à l'emploi, Conseil Général) et ne pas bénéficier du dispositif du permis à 1€,
- Ne pas être en apprentissage anticipé (AAC) ou en conduite accompagnée.

Infos & contact

PIJ - Espace Avalon,
place Louis Le Montagner
au 02 97 65 34 05
therese.vobman@ccas-guidel.fr

Ouvert :
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h30

3,5 T de générosité

Les Guidelois ont de nouveau fait montre de leur générosité lors des deux jours de collecte pour la banque alimentaire.

85 bénévoles, élus, membres d'associations, enfants du Conseil Municipal des Enfants se sont relayés dans les surfaces commerciales (Super U, Carrefour Express et Lidl) pour recueillir vos dons de produits alimentaires et d'hygiène. Ceux-ci seront distribués tout au long de l'année aux familles dans le besoin en complément de l'aide livrée par la banque alimentaire de Vannes.



"Je souhaite remercier toutes les personnes présentes pour recueillir les dons et celles et ceux qui ont généreusement donné des produits. Merci encore à tous pour votre générosité" souligne Mme Téroute, Adjointe aux affaires sociales.

Bilan de la collecte 2014

932 kg de conserves
327 kg de produits d'hygiène

Résidence seniors

La douceur d'un cadre exceptionnel au Gouëric

La Résidence services séniors Espace & Vie au Gouëric allie confort, sécurité, convivialité et proximité des commerces et services.



La résidence ouvrira ses portes le 26 janvier 2015 au Gouëric ; vous pouvez d'ores et déjà la visiter et y louer l'un des 87 appartements neufs, aux normes BBC et adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le loyer comprend le Pack Essentiel qui regroupe divers services :

- Personnel présent 24h/24
 - Un bracelet d'appel d'urgence
 - La coordination médicale
 - L'animation quotidienne
 - L'accès à l'espace détente
 - L'aide administrative
 - L'entretien hebdomadaire du logement
- D'autres services peuvent être mis à la disposition des résidents.

Plus d'infos Mme Carmen Michel,
directrice de la Résidence Espace & Vie
au 06 76 89 95 62

Un champion du monde à "Guidel Triathlon"



Sylvain Sudrie rejoint le jeune club guidéolois

En constante progression de licenciés, le Triathlon est l'activité sportive du dépassement de soi par excellence.

Cette jeune discipline prend une place de plus en plus importante dans la presse et les divers supports de communication par ses valeurs véhiculées pendant le triple effort.

Un terrain de jeu exceptionnel par la situation géographique de Guidel associé avec une équipe dirigeante d'expérience dans le milieu du Triathlon, le club de "GUIDEL TRIATHLON" vient d'éclorre en septembre 2014.

Avec le travail et la passion déployés par son président Laurent Graignic et son équipe, cette structure devrait rapidement faire sa place dans le milieu triathlétique Français.

Le potentiel pour cette discipline du triple effort au sein de la population Guidéoloise méritait de voir la création de

ce nouveau club. On peut déjà d'ailleurs y compter une trentaine de licenciés.

Dans cet effectif, nous retrouvons la star Française du Triathlon Longue Distance, Sylvain Sudrie. Il a décidé de rejoindre le club de Guidel en restant fidèle à son manager, Cédric Laborde, aujourd'hui impliqué dans le bureau directeur et faisant équipe avec Laurent Graignic depuis maintenant quelques années. Les objectifs sportifs 2015 de l'athlète seront de reconquérir son titre de champion du monde 2010 et de se qualifier pour l'Ironman d'Hawaï.

Côté féminin, Guidel Triathlon va pouvoir également truster les victoires et les podiums avec Alexandra Roucher, récente troisième lors des championnats de France Elite longue distance. Le développement féminin au sein du club est d'ailleurs l'une de ses priorités et espère voir l'effectif actuellement de 6 adhérentes s'accroître rapidement.

L'axe de travail pour les futures saisons sera de développer une école de Triathlon au sein du club, afin de permettre

aux jeunes Guidéolois de courir sous le même maillot que Sylvain Sudrie et de développer le club de façon pérenne en pensant à l'avenir.

L'organisation de course 2015

En parallèle du club, un Triathlon longue distance sera organisé. l'IRONBREIZH qui se déroulera le 20 septembre 2015 sur Guidel-Plages et jusqu'au sud Finistère pour la partie cycliste (1,9 km de natation, 90 km de vélo, 21 km de course à pied).

l'IRONMAN de NICE le 28 juin 2015

5 Triathlètes porteront les couleurs de GUIDEL TRIATHLON : Mickael Le Pesquer, Adam Le Trionnaire, Anthony Berthou, Valérie Ragot et Laurent Graignic (3.8 km de natation, 180 km de vélo et 42.195 km à pied)

Infos Guidel Triathlon

guidel.triathlon@gmail.com,
Laurent Graignic au 06.10.05.90.42



Un guidéolois et un club à l'honneur

Mickaël kerlir, 17 ans, jeune mais déjà un beau palmarès



CHAMPION DU MORBIHAN PUIS DE BRETAGNE
EST MAINTENANT
CHAMPION DE FRANCE JUNIOR DE BODYBOARD.

Licencié de la West Surf Association pour participer aux compétitions du circuit fédéral, depuis 6 ans il travaille sa technique sur les vagues guidéoloises.

Il y a 3 ans il rejoint le Pôle Espoir Bretagne où il s'entraîne assidûment et enchaîne les résultats, le titre de champion de France junior gagné récemment mais aussi la coupe de France de Mimizan, les trials du "Anaëlle Challenge", une compétition du circuit mondial de

bodyboard, et une 4^e place au championnat d'Europe qui s'est déroulé aux Açores en septembre.

"La saison prochaine, je vise les titres de champion d'Europe et du Monde dans la catégorie open et participerai au Pipeline Pro à Hawaï en février" explique le jeune champion à François Aubertin, le Maire, qui lui a remis la médaille de la ville à l'occasion de l'inauguration de la maison des jeunes.

WEST SURF ASSOCIATION

École de surf et de skate créée en 1986, engagée dans le développement du surf en Bretagne.

- Premier club de surf en Bretagne
- 345 licenciés en 2014 dont une majorité de Guidéolois,
- un des 9 clubs classés 3 étoiles par la Fédération française de surf
- Cours de surf pour 8 établissements scolaires dont le collège Saint-Jean avec option surf de la 5^e à la 3^e,
- Centre de perfectionnement
- Cours de skate
- Organisateur d'événements

PROGRAMME 2015

- surf "Trip en Algarve"
- Compétitions aux Canaries en avril
- 5 compétitions fédérales

Contact

02 97 32 70 37, wsa.guidel@mail.com
site : westsurfassociation.com



L'ESTRAN, ce n'est pas que le jazz... Venez découvrir nos spectacles pour les familles, à tout petit prix et pour tous les âges ! Tous les détails sur lestran.net



6 ANS

INDIAMORE

Chassol filme les musiques et danses de l'Inde pour les restituer tel un concert cinématographique qu'il ré-harmonise en direct, rejoignant sur le son du film, accompagné de Lawrence Clais (batteur du trio de Matthieu Chedid). Magnifique et émouvant !

VEN 16 JAN 20.30 / 1 h15 / 9 à 14 €



3 ANS

PSCHUUU

Pschuuu est un "spectacle" poétique qui s'appuie sur l'informatique et l'électronique, le sable et l'air, pour une représentation à la fois plastique et spectaculaire. *Pschuuu...* c'est le bruit de l'air dans les tuyaux...

DIM 15 MARS 10.00 - 11.00 - 16.00 - 17.00 / 20 min. / 3 à 5 €



9 ANS

LES LIMBES

Après l'immense succès de *Le Soir des Monstres*, Étienne Saglio nous emmène dans un univers emprunt de mystère et d'étrangeté où les illusions et la magie sont plus spectaculaires que jamais. Cette représentation est co-organisée avec TRIO...S.

MAR 03 FÉV 20.30 / 1 heure / 9 à 14 €



6 ANS

DOCTOR PYCKLE & MISTER PRIDE

Stan Laurel parodie *Docteur Jekyll et Mister Hyde* et devient un monstre qui ne réalise que des tours de gamin ! En le complétant d'un burlesque de Buster Keaton, *La Maison démontable*, Alban Darche crée un ciné-concert bourré de malices.

LUN 06 AVR 17.00 / 1 heure / 6 à 10 €



4 ANS

L'APRÈS-MIDI D'UN FØHN, VERSION 1

Dans ce conte chorégraphique et visuel, un marionnettiste-danseur utilise l'action revigorante du fœhn (un vent fort, chaud et sec) pour donner vie à de simples sacs plastiques. Un spectacle rare, étonnant et poétique.

DIM 01 MARS 14.00 - 16.00 - 18.00 / 25 min. / 3 à 5 €



8 ANS

DE L'AUTRE CÔTÉ

Ne cesse-t-on pas de grandir dès que l'on arrête de se poser des questions ? Inspirée par "De l'autre côté du miroir" de Lewis Carroll, Marie Houdin (Cie Engrenage) chorégraphie pour trois danseurs hip hop et un artiste de cirque.

DIM 26 AVR 17.00 / 1 heure / 6 à 10 €



4 ANS

PANIQUE AU BOIS BÉTON

Un concert HipHopFunk et un conte : on passe le périph' vers la cité du Bois Béton et sa mauvaise réputation pour suivre les folles tribulations de Monkey B. et la Bricole à la recherche de leur chat téméraire Pull-over (*concert debut*).

MER 04 MARS 14.30 / 1h00 / Gratuit / sur réservation

SPECTACLE OFFERT
PAR LE SERVICE
JEUNESSE
en partenariat
avec L'ESTRAN



6 ANS

PINOCCHIO

Une version chantée de l'œuvre mythique de Collodi créée à L'ESTRAN avec les chœurs d'enfants du Conservatoire de Lorient (dirigés par Fabrine Loret) et des musiciens professionnels sur un livret de Thierry Lalo et Christian Eymery. En "chant"eur !

SAM 16 MAI 20.30 et DIM 17 MAI 17.00 / 1h15 / 4 à 7 €

Les élus "Ensemble, réalisons notre avenir"

Baisse des dotations de l'Etat

Quelles conséquences ?

La loi de programmation de finances publiques 2015-2017 prévoit une baisse des dotations budgétaires versées par l'État aux collectivités territoriales de 11 Md€ sur un programme d'économie de 50 Md€.

Pourquoi le bloc communal contribue-t-il plus que les autres à l'effort de réduction de la dette ? Comment, dans ces conditions, maintenir l'investissement public local nécessaire à la croissance économique nationale ? Comment préserver les services publics locaux ?

L'Etat nous demande très certainement de façon implicite de tailler dans nos dépenses de fonctionnement (en réduisant nos effectifs ou les services à la population) ou dans nos dépenses d'investissement.

La baisse annoncée de la DGF (Dotation globale de fonctionnement, principale dotation versée par l'Etat) représentera,

pour notre commune, un montant d'environ 500 000 € à l'horizon 2017. Couplée à la baisse des taxes additionnelles aux droits de mutation et taxes d'aménagement due à l'atonie du marché immobilier, la coupe dans notre budget de fonctionnement annuel sera d'1 million d'€.

Dans une commune où charges de personnel, charges à caractère général et charges de gestion courante sont déjà bien maîtrisées depuis de nombreuses années, les économies réalisables seront vite annulées par la hausse des dépenses imposées par l'Etat (nouveaux rythmes scolaires, nouvelles normes, transferts de nouvelles charges).

Quels seront donc nos leviers pour compenser cette perte conséquente de recettes ? Le levier fiscal ne sera pas notre première solution car nous ne souhaitons pas augmenter les taux d'imposition (ils seront maintenus en 2015), une réflexion sera menée quant à l'éventuelle diminution de certains services à la population (comme la fermeture du Point Multi Média en 2015) enfin nous

souhaitons, comme en 2014, rester sur un endettement maîtrisé.

Les projets d'investissement seront très largement notre variable d'ajustement, même si de nombreux projets sont déjà amorcés pour 2015/2016.

Le nouveau mandat s'inscrit donc dans un climat de restriction budgétaire. Des mesures d'économies ont déjà été mises en place, elles devront être poursuivies et renforcées. Que chacun, élu, agent municipal, Guidéolois, prenne pleinement conscience des nouvelles contraintes et des conséquences liées à la baisse des recettes des collectivités locales.

Pour la majorité :
Anne-Maud Gougon,
Adjointe aux finances

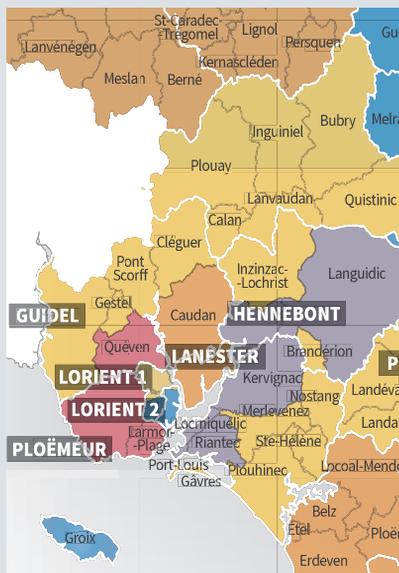
Elections Départementales les 22 et 29 Mars

Redécoupage et nouveau mode d'élection.

Ils sont deux fois moins nombreux, et dans chacun sera élu un "binôme" de conseillers départementaux, constitué d'un homme et d'une femme.

Guidel devient chef-lieu et bureau centralisateur du canton N°5 qui regroupe davantage de communes : Gestel, Pont-Scorff, Cléguer, Calan, Plouay, Inguiniel, Lanvaudan, Bubry, Inzinzac Lochrist et Quistinic en plus de Guidel. Quéven, quant à elle, a été rattachée au canton de Plœmeur, et Caudan à celui de Lanester.

A l'heure où ces lignes sont écrites, un seul binôme s'est déclaré dans notre canton pour ces élections cantonales. Il est constitué de Jean Rémy Kervarrec, conseiller général sortant (Plouay) et de Françoise Ballester, adjointe aux affaires scolaires de Guidel, et s'inscrit dans la majorité départementale actuelle. La participation du plus grand nombre est nécessaire à ces élections pour une collectivité qui joue un rôle important dans la vie quotidienne de chacun.



Élections départementales, tous les bureaux de vote sont déplacés à Prat Foën

Les dates des élections confirmées tardivement et les programmations de l'ESTRAN et de Kerprat déjà engagées, la municipalité a été amenée :

à organiser

les élections départementales des 22 et 29 mars dans la salle Loïc Robin du complexe sportif de Prat Foën.

Ce changement de site nécessitera l'envoi de nouvelles cartes électorales début mars.

Pensez à prévenir le service Elections si vous avez changé d'adresse au sein de la commune.

Les élus “Guidel autrement”

Démocratie locale :

peut (beaucoup) mieux faire !

Notre programme électoral portait de fortes ambitions en matière de démocratie locale. Parmi nos critiques de l'équipe sortante : l'absence d'écoute des citoyens et un manque de transparence dans la gestion de la commune. Dans ce contexte de démocratie inachevée, nos propositions visaient, au-delà de l'expression du citoyen par le vote, à renforcer le lien et les échanges entre élus et habitants, à mettre en place des groupes de projets pour une plus grande participation des Guidelois. Deux dispositions récentes de l'équipe municipale semblent aller dans ce sens, mais à y regarder de plus près, leur mise en œuvre s'éloigne largement de nos propositions.

L'observatoire de la vie locale : il s'agit, pour nous, d'une instance de réflexion prospective. Nous déplorons la vision restrictive conférée par le Maire car les travaux de l'observatoire n'ont jamais fait l'objet d'échanges avec le conseil ou les commissions municipales. Cette instance a été détournée de sa vocation,

cadree par des “travaux dirigés”. Faute de mieux, nous avons approuvé le renouvellement de cette instance consultative créée en 2011, en insistant sur la nécessité d'un échange régulier avec les commissions concernées et d'un débat en Conseil Municipal sur d'éventuelles propositions.

Les réunions publiques : Le Maire se contente d'un service minimum, une réunion annuelle par secteur géographique, organisée seulement dans un “objectif d'information”, sans volonté d'impliquer réellement le citoyen. Nous pensons qu'une autre méthode d'échanges est préférable. Ce n'est pas toujours aux habitants de se déplacer pour rencontrer les élus, mais également aux élus de se déplacer pour aller à leur rencontre. Des échanges réguliers doivent être programmés au plus près des habitants, dans leurs quartiers, ainsi que des réunions plus globales sur des sujets d'intérêt général.

Comment mieux associer les citoyens ? Démocratie représentative et démocratie “participative” ne sont pas opposées. Notre conception repose sur une autre

approche de l'action publique, par la volonté de mieux prendre en compte l'avis du citoyen et surtout de l'associer aux décisions pendant toute la durée du mandat. L'élu doit “rendre compte” en permanence de son action, qu'il soit majoritaire ou minoritaire ; il doit consulter avant la prise de décision. Cette pratique n'est malheureusement pas celle de l'équipe actuelle. L'exemple récent de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, comme celui du développement urbain montrent comment le fossé est grand entre cette équipe municipale et la population.

Des possibilités existent pour mettre en œuvre la “démocratie de projets” dans notre commune : consulter les citoyens pour des projets locaux, créer des instances représentatives locales dont l'avis serait consultatif, le pouvoir de décision restant au conseil municipal. Il s'agit d'une simple question de volonté. Plus d'informations sur :

www.guidel-autrement.fr

Les élus de Guidel Autrement : Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grogne

Les élus “Nouvel élan pour Guidel”

Le nouveau port arrive... Enfin

Le projet initié il y a plus de dix ans de doubler la capacité des pontons du port de plaisance a vu son épilogue par l'accord et la signature des élus et parties concernées. Les travaux d'extension du port de plaisance débutent, la livraison des pontons est prévue fin juin 2015. Il s'agit de protéger le nouveau port par la mise en place d'un rideau vertical, des palplanches en arc de cercle submersibles à marée haute, de limiter la sédimentation et donc de réduire les coûts d'entretien et de dragage. Le port pourra alors accueillir environ 196 unités de 4 à 10 mètres de long.

Les travaux se dérouleront en deux phases: En 2014/2015, les travaux maritimes d'extension avec la mise en place des palplanches, dragage du futur port et renforcement de la digue ; en 2016/2017 les aménagements terrestres, avec création d'une aire de carénage et réaménagement des terre-pleins.

Si l'on peut se féliciter des attendus en

étudiant chaque phase des travaux, il reste quelques points qui appellent commentaires et suggestions. Soyons constructifs, il serait souhaitable :

Que pour atteindre l'aire de carénage le cheminement des bateaux se fassent par le contournement de la capitainerie et des sanitaires, en enfouissant les cuves arrières, ce qui éviterait le passage plus fréquenté par le devant de la capitainerie, les locaux de l'Amicale des plaisanciers et du local franco-allemand ;

Qu'il soit réservé une place de parking attenant à chaque ponton, réservé aux seuls plaisanciers adhérents (avec digicode ou carte), permettant la dépose de matériel lourd pour une durée n'excédant pas 10 minutes ;

Que l'actuel ponton d'attente fixé sur la digue ne soit pas une exclusivité pour le passeur (Guidel/Laïta), mais puisse permettre aux adhérents d'en bénéficier pour pouvoir embarquer famille ou amis ;

Qu'après concertation avec le bureau de

l'Amicale des plaisanciers la réévaluation tarifaire tienne compte des spécificités du port de Guidel qui n'offre pas le confort d'autres ports (eau chaude, grutage, local de stockage) et une accessibilité limitée par les horaires de marée. Concernant les implantations définitives de locaux terrestres sur la période 2016/2017, il est prévu la constitution d'un groupe de travail composé de Lorient Agglo, de la Sellor, de la commune de Guidel et des professionnels. Il nous paraît indispensable que les usagers du port soient associés à ce groupe pour donner leurs avis sur les besoins et les implantations à envisager.

Enfin, il apparaît nécessaire, dans le cadre des besoins du port, que la mise en place d'une grue fixe soit prévue, une grue mobile étant un dispositif très onéreux. L'étude et la mise en place pouvant être confiées à des services spécialisés.

Les élus de Nouvel élan pour Guidel :

Caroline Pecchia -Bouhour et Pierrick Le Dro

Rendez-vous à Guidel

JANVIER

- DU 6 AU 31
Expo "En regard"
Photographies des lauréats au concours "où es-tu Camille ?"
L'ESTRAN
- DU 12 AU 28
Expo "les inondations sur le territoire Ellé Isole Laïta"
Médiathèque
- DIMANCHE 11 & MERCREDI 14
Conférence Histoires d'Art
Sur Camille Claudel
17h (le 11), 18h (le 14) // L'ESTRAN
- JEUDI 15
Recherche d'emploi sur le net
14h // Point Information Jeunesse
- VENDREDI 16
Indiamore
de Chassol
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 17
Stage de chants en Breton
par l'asso Ar-un-dro E Gwidel
10h à 12h // Ti an Holl
- Théâtre "Hold-up"**
par la Compagnie Nelly Daviaux
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 24
Stage de Breton
par l'asso Ar-un-dro E Gwidel
10h à 12h // Ti an Holl
- Concert "Na dost na bel"**
Création de Fatiha Neuman
dans le cadre des DEIZIOÙ
20h30 // L'ESTRAN
- Porte ouverte**
9h à 12h // Collège St-Jean LaSalle
- MARDI 27
L'heure du conte
lecture : 3-5 ans et + de 6 ans
17h // Médiathèque
- VENDREDI 30
Loto de la chandeleur
par la Guidéloise Basket
20h // Salle de Kerprat
- SAMEDI 31
Atelier "Kig Ha Fars"
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
14h30 // Villeneuve Ellé
- Intermède musical**
"G. Mahler et R. Strauss
à Vienne en 1900"
15h // Médiathèque (Avalon)

FÉVRIER

- DU 1^{er} AU 27
Expo "En regard"
J. Bechet-Ferber et C. Bertrand
L'ESTRAN
- DU 2 AU 21
Expo "Moisson et battage"
Dans le cadre des DEIZIOÙ
Médiathèque
- DU 23 AU 28
Expo "objectif peinture"
Médiathèque
- DIMANCHE 1^{er}
Repas de crêpes
le collectif des chapelles pour
l'asso Vaincre la Mucoviscidose
Infos : 02 97 65 35 12
12h15 // Salle de KERPRAT
- Histoires de Jazz vocal**
découvrir avec Pascal Bussy
17h // L'ESTRAN
- MARDI 3
Les Limbes
Création d'Étienne Saglio
20h30 // L'ESTRAN
- Club littéraire**
18h30 // Médiathèque (Avalon)
- JEUDI 5
Atelier / Café / conseils
9h // Point Information Jeunesse
- VENDREDI 6
Conseil Municipal
20h30 // Mairie
- Loto du GAG**
20h // Salle de Kerprat
- DIMANCHE 8 & MERCREDI 11
Conférence Histoires d'Art
Modigliani
Dim 17h, mer 18h // L'ESTRAN
- MARDI 10 & 17
L'heure du conte
17h // Médiathèque
- JEUDI 12
Atelier "jobs d'été"
14h // Point Information Jeunesse
- VEN 13, SAM 14 & DIM 15
4^{ème} championnat de billard
- 8 Pool Bretagne**
Vend 20h/minuit, Sam 9h/minuit,
Dim 9h/20h // Salle de Kerprat
- JEUDI 19
Don du sang
15h à 19h // Salle de Kerprat
- Atelier "jobs d'été"**
14h // Point Information Jeunesse
- SAMEDI 21
Alban Darche Stringed
Concert
19h // L'ESTRAN
- Repas et concert**
organisé par l'asso. Div Yezh
19h // Salle de Kerprat
- DIMANCHE 22
Concert "Art Sonic"
Joce Mienniel et Sylvain Rifflet
17h // L'ESTRAN
- VENDREDI 27
Concert Juon Project
The Quartet
Fondation Polignac - Ker Jean
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 28
Conférence Histoires d'Art
Matisse
17h // L'ESTRAN
- Stage de crêpes**
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
14h // Villeneuve-Ellé

MARS

- DU 28 FÉV. AU 31 MARS
Expo "En regard"
Dominique Haab-Camon
L'ESTRAN
- DU 1^{ER} AU 7 MARS
Expo "objectif peinture"
Médiathèque
- DU 9 AU 28 MARS
Expo "Dans tous les sens"
pour enfants // Médiathèque
- DIMANCHE 1^{er}
Troc et puces
par le Club Laïta Handball
9h // Salle de Kerprat
- Tennis de table - Départemental**
Finale par classement
8h // Complexe sportif Prat Foën
- L'après-midi d'un fœhn, version 1**
Conte chorégraphique et visuel
14h, 16h, 18h // L'ESTRAN
- MERCREDI 4
"Panique au bois béton"
Spectacle offert par le service jeu-
- nesse en partenariat avec l'Estran
14h30h // L'Estran
- Conférence Histoires d'Art**
Matisse
18h // L'ESTRAN
- SAMEDI 7
Forum des métiers
organisé par le PIJ
9h // Salle de Kerprat
- Stage de breton**
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h // Ti an holl
- "Le cirque au village"**
Tapis de lecture sur réservation
9h30, 10h30 // Médiathèque
- DIMANCHE 8
Sarah Lancman
Concert jazz 17h // L'ESTRAN
- Championnat de Bretagne de Karaté Combat**
9h30 // Prat Foen - Salle Loïc Robin
- SAMEDI 14
Stage de chants en breton
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h // Ti an Holl
- DIMANCHE 15
Troc et puces
par la Guidéloise Football
Salle de Kerprat
- Spectacle "Pschuuu"**
par C. Guillermet (Cie 1-0-1)
10h, 11h, 16h, 17h // L'ESTRAN
- VENDREDI 20
Trio Artz Shaw Bitica
Concert de la Fondation Polignac
20h30 // L'ESTRAN
- SAMEDI 21
Stage de crêpes
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
14h // Villeneuve-Ellé
- DIMANCHE 22
Randonnée pédestre
par les Enfants de L'Espoir
RDV 13h30 // Villeneuve-Ellé
- Elections départementales 1^{er} tour**
8h à 18h // Salle Loïc Robin
- complexe sportif de Prat Foën**
- MARDI 24
Club littéraire
18h30 // Médiathèque (Avalon)
- Stage de chants en breton**
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h // Ti an Holl
- SAMEDI 28
Portes ouvertes
10h // Ecole ND des Victoires
- DIMANCHE 29
Randonnée du Printemps
par la Récré des Familles
Infos : 06 37 3399 13
- Ablaye Cissoko & Volker Gøtze**
Concert
17h // L'ESTRAN
- Elections départementales 2^e tour**
8h à 18h // Salle Loïc Robin
- complexe sportif de Prat Foën**
- MARDI 31
L'heure du conte
17h // Médiathèque

AVRIL

- DU 3 AU 30
Expo "En regard"
Gravure de l'EESAB-Lorient
L'ESTRAN
- SAMEDI 4 & DIMANCHE 5
17^{ème} salon "Vins en Fête"
Vins et produits régionaux
9h30 // Villeneuve-Ellé
- DIM 5 & MER 8
Conférence Histoires d'art
Picasso
Dim 17h, mer 18h // L'ESTRAN
- LUNDI 6
Dr Pycle & Mr Pride
création - comédie muette
17h // L'ESTRAN
- SAMEDI 11
Stage de breton
par l'asso. Ar-un-dro E Gwidel
10h // Ti an holl
- DIMANCHE 12
La littorale 56
par en "famille contre le cancer"
- VENDREDI 17
Repas musical
Par La De - MARCHE de Loane
19h30 // Salle de Kerprat
- DIMANCHE 26
De l'autre côté
création - théâtre
17h // L'ESTRAN
- JEUDI 30
Quintet et Desdamona
création
20h30h // L'ESTRAN